

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00571

Numéro SIREN : 797 460 417

Nom ou dénomination : 21CROISSANTS

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2018 sous le numéro de dépôt 6629

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/12/2018

Numéro de dépôt : 2018/6629

Déposant :

Nom/dénomination : 21CROISSANTS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 797 460 417

N° gestion : 2013 B 00571

Désignation de l'entreprise SASU 21CROISSANTS			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise 7, rue des Brosses			25000 BESANCON		
Numéro SIRET* 79746041700018					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12		
					Exercice N clos le 30/09/2018
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres *	010	012	
			014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	2 974
	Immobilisations financières* (1)		040	042	201
	Total I (5)		044	048	2 974
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	17 532
		Autres* (3)	072	074	763
	Valeurs mobilières de placement		080	082	5 000
	Disponibilités		084	086	36 740
	Charges constatées d'avance*		092	094	
Total II		096	098	60 035	
Total général (I + II)			110	112	2 974
					60 681
PASSIF					Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	100
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	32 086
	Provisions réglementées			140	
Total I			142	33 186	
Provisions pour risques et charges			154		
Total II			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 5 063)			172	27 495
	Produits constatés d'avance			174	
Total III			176	27 495	
Total général (I + II + III)			180	60 681	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 21CROISSANTS

Néant *

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le 30/09/2018 1

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue {	biens		215		214		
		services *		217	128 625	218	129 319	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230	3	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	129 322
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stock (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	56 722	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			243		244	1 584	
	Rémunérations du personnel*					250	23 519	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9 353	
	Dotations aux amortissements*					254	400	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	2
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	91 580	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	37 743
Produits financiers (III)	280	297		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290	9 707	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	9 999	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	5 662	
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) ---- Charges (II + V + VI + VII)							310	32 086
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	32 086	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	5 662		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
		Créance due au report en arrière du déficit			346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	37 748	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	37 748	372

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.



[Signature]

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SASU 21CROISSANTS** Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	1 999	462	466	1 999	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 420	472	474	1 420	
Immobilisations financières		480	10 200	482	9 999	486	201
TOTAL		490	13 619	492	9 999	496	3 620

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
						IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	Terrains	500	502	504	506		
	Constructions	510	512	514	516		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	520	522	524	526		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	530	532	534	536		
	Matériel de transport	540	1 154	552	400	554	1 554
	Autres immobilisations corporelles	550	1 420	562	564	566	1 420
TOTAL		570	2 575	572	400	574	2 974

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1	9 999		9 999	9 999							
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	9 999	580	582	9 999	584	9 999	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SASU 21CROISSANTS Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agences-amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	
		800	

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 139
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 1 562
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.



[Signature]

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraîne des changements de méthodes induits par une modification de la réglementation.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend prix d'achat et frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



[Signature]

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
		Instal. gén., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		1 999	
Matériel de bureau & info., mobilier			1 420		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	3 419		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		10 200		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	10 200		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			13 619		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indus.				
		Ins. gal. agen. amé. div.				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			1 999	
Mat.bureau, info., mob.				1 420		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			3 419	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			9 999	201	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV		9 999	201	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				9 999	3 620	



[Signature]

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	1 154	400		1 554
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 420			1 420
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 575	400		2 974
TOTAL GENERAL		2 575	400		2 974

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ACTIF CIRCULANT

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 532	17 532	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	763	763	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		18 295	18 295	
Renvois (1) (2)	Montant des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			



[Signature]

33579 - SASU 21CROISSANTS
CAPITAUX PROPRES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	1,00



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ...'.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés					
Personnel & comptes rattachés		16 915	16 915		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		5 513	5 513		
Etat & Impôts sur les bénéfices		5	5		
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		5 063	5 063		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		27 495	27 495		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	5 063			



[Signature]

21CROISSANTS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 7, rue des Brosses
25000 BESANCON
797 460 417 R.C.S. de BESANCON

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 20/11/2018

L'an Deux Mille Dix-Huit,
Le 20 novembre à 10h00,
Au siège social à BESANCON,

L'associé unique, M. GARNIER Jean-Michel, de la Société 21CROISSANTS, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/09/2018.

L'associé unique a pris les décisions suivantes relatives à :
- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2018,
- l'affectation des résultats de cet exercice.

Première décision

L'associé unique a pris connaissance des comptes relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 32 086 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :
- Distribution de dividendes pour 32 086 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 32 086 €

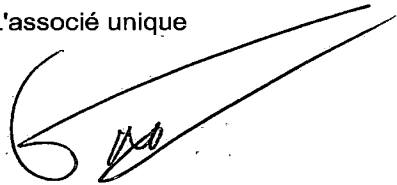
Troisième décision

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice.

Clôture

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

L'associé unique



JMF

21CROISSANTS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 7, rue des Brosses
25000 BESANCON
797 460 417 R.C.S. de BESANCON

Assemblée générale ordinaire du 20/11/2018
Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2018

PROJET DE RÉSOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 32 086 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Distribution de dividendes pour 32 086 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 32 086 €

RÉSOLUTION VOTÉE

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Distribution de dividendes pour 32 086 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 32 086 €

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

